

APPEL A CANDIDATURES : Professeur invité (F/H/X)
FISCALITE DES PENSIONS ET DES ASSURANCES

Cycle	2e cycle - Master 1 - Ecole supérieure des sciences fiscales (ESSF).
Cursus concernés	Executive Master en Droit Fiscal année 2
Obligatoire ou optionnel	Optionnel
Volume horaire	15 h
Crédits ECTS	2
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Quadrimestre	2 ^{ème} quadrimestre
Organisation	Horaire décalé De 18h00 à 20h30

Contexte institutionnel

ICHEC Brussels Management School s'inscrit dans la tradition des grandes écoles de management et propose plusieurs programmes de formation en gestion : en cours du jour ou du soir, en formation initiale ou continue. L'ICHEC dispense un **enseignement de type long et de niveau universitaire** ; il forme ses étudiants à devenir des managers responsables et ouverts au monde. Notre identité se définit par une **vision ambitieuse, une mission et des valeurs** <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec> Cette ambition se traduit entre autres par l'obtention de labels prestigieux qui attestent de la valeur de l'institution sur la scène nationale et mondiale mais aussi par le souci constant d'amélioration soutenu par l'ensemble du personnel ; la **qualité** et **la recherche** sont au cœur de notre développement. L'ICHEC est un département de la Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC ».

Objectifs généraux

Le cours vise à permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes de la fiscalité des pensions légales et complémentaires. Dans un contexte où le droit fiscal évolue vers une technicité et des applications de

plus en plus spécifiques, cet enseignement a pour objectif d'en éclairer les principaux enjeux de manière structurée et accessible. Le cours se veut à la fois pratique et transversal : il mobilise des notions déjà abordées, notamment en matière d'impôt, tout en mettant l'accent sur les spécificités propres à la fiscalité des pensions. L'approche privilégiée consiste à articuler les bases théoriques avec des applications concrètes, afin de renforcer la compréhension et l'opérationnalité des connaissances acquises.

Contenu

Le cours de 15 heures se répartit en 6 séances de 2h30.

Le cours aborde les 3 piliers de pensions de façon transversale : tous les aspects de la fiscalité sont abordés : fiscalité directe (nationale et internationale) et indirecte (droits de succession, droits et taxes divers), ainsi que la parafiscalité. L'objectif est de connaître les mécanismes qui sous-tendent le régime fiscal et parafiscal des pensions et assurances.

Profil souhaité : Praticien de la fiscalité des pensions et des assurances.

Titres requis :

Le candidat ou la candidate :

- Est titulaire d'un diplôme de niveau Master (droit, économie, ...)

Compétences en matière d'enseignement :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
- Porter un regard réflexif, éthique et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
- Disposer d'aptitudes pédagogiques :
- Planifier le cours et concevoir des dispositifs d'enseignement.
- Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
- Utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'enseignement dispensé et promouvoir la réussite des étudiants.
- Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.

Compétences linguistiques :

- Maîtrise parfaitement le français **Atouts** :
- Dispose d'une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans le secteur.

Conditions de travail

- Fonction : Professeur-invité (F/H/X)
- Volume de la charge : 15 h
- Entrée en fonction : à partir de janvier 2027
- Le profil du candidat déterminera le type de contrat (personnel employé/personnel statutaire) ou de convention (statut indépendant), compte-tenu de l'expérience valorisable
- Rémunération barémisée ou, le cas échéant, rétribution selon un tarif horaire de 125€/heure de cours.
- Lieu de travail : majoritairement sur le site Montgomery ; des déplacements sur le campus d'Anjou (Bruxelles) sont toutefois possibles.
- Avantages pour le personnel sous contrat d'emploi :
 - Rythmes académiques de l'enseignement supérieur, régime de congés favorable, remboursement des frais de déplacement domicile-lieu de travail pour les membres du personnel sous contrat de travail en cas d'utilisation des transports publics

Dépôts des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, selon les modalités suivantes :

- Un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- Date limite de dépôt : le 22/09/2026
- Par courrier électronique : honore.sebahire@ichec.be

Politique d'égalité des chances

La Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC » a adopté le « Gender Equality Plan » dont l'ICHEC est pleinement partie prenante : <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec>. La politique de gestion du personnel de l'ICHEC repose sur la diversité et l'égalité des chances. Les candidats sont engagés en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions ou de leur handicap. Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Honoré Sebahire (honore.sebahire@ichec.be) et soyez assuré/assurée de la confidentialité de cette information.